

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

# Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-gilly@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 S'engager dans le développement de son identité professionnelle							
Code	PAAM1S02	Caractère	Obligatoire				
Bloc	15	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	18 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Kévin SCIUTO (kevin.sciuto@helha.be) Virginie BIDAULT (virginie.bidault@helha.be) Stessy PUOPOLO (stessy.puopolo@helha.be)						
Coefficient de pondération		40					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

## 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement (UE) est une unité intégrée qui comprend plusieurs parties :

- Démarche réflexive
- Méthodologie de la recherche et sciences infirmières
- Démarche éducative
- AIP : démarche éducative

Grâce à ces différentes parties, l'étudiant·e pourra réaliser un portfolio individuel qui reprend ses différentes expériences et apports de la spécialisation dans son parcours.

L'étudiant·e pourra, dans le cadre de ce cours, développer sa réflexion sur la pratique de sa profession aux soins intensifs ou aux urgences en identifiant une situation problème et en mettant en oeuvre un démarche de résolution de ce même problème. Il pourra réaliser un travail réflexif autour de la construction d'un projet de service innovant en unité de soins intensifs et/ou d'urgences tout en intégrant les sciences infirmières.

# Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
  - 1.1 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.2 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intelectuelle et de raisonnement
  - 1.3 Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.4 Développer son projet professionnel
  - 1.5 Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels
  - 1.6 Gérer ses émotions, ses attitudes

#### Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- 2.2 Appliquer le code de déontologie
- 2.3 Inscrire son action dans le cadre institutionnel
- 2.4 S'engager dans une réflexion éthique

## Acquis d'apprentissage visés

- Développer et enrichir sa compétence 1 : s'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle notamment C1.1 et C1.2.
- Appliquer une méthodologie de la recherche (question de recherche, recherche de la littérature, méthodologie, analyse)
- Développer des aptitudes de résolution de problème
- Affiner son travail en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire
- Développer l'art d'exercer son métier en situations complexes.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S02A	Démarche réflexive	6 h / 1.5 C
PAAM1S02B	Méthodologie de la recherche et sciences infirmières	6 h / 1.5 C
PAAM1S02C	Démarche éducative	2 h / 1 C
PAAM1S02D	AIP: démarche éducative	4 h / 0 C

#### Contenu

Démarche réflexive, méthodologie de la recherche et sciences infirmières intégrées à la pratique

- Référentiel de compétence et domaine de l'aigu Consignes du travail
- Méthodologie de la recherche : Choisir une problématique; Définir le sujet de recherche ; Lecture critique d'articles scientifiques
- Analyse de ma pratique professionnelle
- Développement de mon identité professionnelle
- Travail personnel et coaching
- Démarche éducative à travers un projet en collaboration avec les milieux professionnels

## Démarches d'apprentissage

Transmission des savoirs par l'apport d'informations théoriques permettant à l'étudiant de mener à bien son travail. Travail personnel

## Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching individuel par les enseignant·e·s lors des séances de cours.

Disponibilité de l'enseignant·e par e-mail pour répondre aux questions et soutenir l'étudiant·e dans l'évolution de son travail.

## Sources et références

Recherche de la littérature propre au sujet choisit par l'étudiant

http://www.bibliothegues.ugam.ca/InfoSphere/

- https://www.uclouvain.be/irss.html
- http://ssc.bibalex.org/helpdesk/introduction.jsf
- http://www.cairn.info/
- http://www.cochrane.fr/
- http://www.cebam.be/
- http://www.sign.ac.uk/
- http://www.spc.univ-lyon1.fr/lecturecritique/

metaanalyse/texte2.htm

- http://www.prendresoin.org/?cat=9
- M. Formarier « Réflexions sur la recherche en soins infirmiers aujourd'hui », recherche en soins infirmiers n°100; 2010
- C. Defresne « cours IFSI recherche initiation à la démarche de recherche, www.infirmiers.com: 2013
- $\bullet \ \mathsf{DL} \ \mathsf{Sackett}, \ \mathsf{WS} \ \mathsf{Richardson}, \ \mathsf{W} \ \mathsf{Rosenberg}, \ \mathsf{RB} \ \mathsf{Haynes} \ \text{``Evidence-based medicine:}$

How to practice and teach EBM", Churchill Livingston; 1997

• S Ripoche et C. Llambrich « La recherche clinique: intérêts et difficultés dans la

pratiques des soins », recherche en soins infirmiers n°90; 2007

- P. Donnen « SAPU-L-401 : épidémiologie et information sanitaire », cours de 1er année du Master en Sciences de la Santé Publique, ESP : ULB. 2011-2012
- B. Vos « Méthodologie de la recherche appliquée aux soins intensifs et aux urgences », 4ème SIAMU, HEPH Condorcet Mons. 2013-2014
- T. Greenhalgh and al. « Evidence based medicine: a movement in crisis? », BMJ. 2014; 348 (7450) : 1-7
- Robert L Grant « Converting an odds ratio to a range of plausible relative risks for better communication of research findings », BMJ. 2014; 348 (3745): 1-7
- + cf. bibliographie dans les supports de cours en ligne

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fichier power-point

Accès à la bibliothèque de l'école

Articles / ressources

## 4. Modalités d'évaluation

# **Principe**

Cette UE est une unité intégrée.

Elle sera évaluée de la manière suivante :

Q2 : Portfolio individuel à poster sur ConnectED le 1er jour de la session et présentation orale de groupe

Q3 : Amélioration du portfolio à déposer sur ConnectED le 1er jour de la session et/ou présentation orale de groupe.

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv		Trv	
Période d'évaluation	Prj		Trv + Exo	100%	Trv + Exo	100%

Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

#### Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une de ces parties de cours de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres parties de l'activité d'apprentissage).

# 5. Cohérence pédagogique

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).